



Bruxelles : 126 bte 12, Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles Tel.: 02/ 245.46.95 Fax.: 02/ 215.12.78
 Mons : Parc Initialis - 2, Av Descartes - 7000 Mons Tel.: 065/ 32.15.51 Fax.: 065/ 32.15.77
 Liège : 63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe Tel.: 04/234.17.00 Fax.: 04/234.17.80

Banque : 340-0298168-28 T.V.A. BE 406.671.312

- CONFIDENTIEL -

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

Rapport N°: 2103-07-09 107 Personne(s) responsable(s) de l'exécution du travail
 Date du contrôle: 05-07-2003 Nom-Prénom: [REDACTED]
 Propriétaire nom-Prénom: [REDACTED] N° T.V.A / N° C. Ident.: [REDACTED]
 Adresse: [REDACTED] Adresse de l'installation: Rue Spontoy & B. 4800 Vervins (Appart. 3^e ETAGE)

Type de contrôle :

- A) Examen de conformité d'une installation électrique BT domestique avant mise sous tension, effectué sur base des prescriptions du RGIE Art.: 270.
- B) ~~Examen de contrôle d'une installation électrique BT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution A.P. du 01.07.1992.~~

Type d'installation :

(Unité d'habitation) (Unité de travail domestique) (Parties communes) (Autres.....) Art. 86 ou 87.
 Distributeur: Electabel Raccordement suivant cablage tableau: Tension: 1.1/400V
 Alimentation tableau princ.: X 10 mm². Protection raccordement: 60 A.
 Colonne d'alimentation: X 25 mm². Interr-Sect. Général: A.
 Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 8 R₁: 69 Ohm(s) R_{TOT}: 50 Méghom(s)

Différentiel	I _n en A	I _{cc} en KA	I _p en A	circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en KA	I _p en A	circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en KA	I _p en A	circuits protégés
A	63	3	0,3	Generik	60	3	0,3	3				
B												

Type de contrôle : A

Type de contrôle : B

Circuits	Protections	Sections	Installation	Circuits	Protections	Sections	Installation
1 II	D&G 25A	4	Nombre PC: II+T IV+T				Nombre PC: II+T IV+T
4 II	D&G 25A	2,5	Vari sefferman				
3 II	D&G 16A	2,5	Nombre PL: -				Nombre PL:
			Arrivées:				Arrivées:
			Type Chauffage: <u>GAZ</u>				Type Chauffage:
			Divers:				Divers:

INFRACTIONS : (voir code au verso) Neant le 05.08.03
 M. S. T pour Electriciel
 PRADRELLI

Remarques : Salle de bain/douche : l'installation sanitaire n'est pas réalisée au jour du contrôle.

Liaisons équipotentielles principales/Secondaires : non visibles existent sur déclaration du responsable du travail
 - installées - non connectées.

Le différentiel général est a été plombé les schémas ont été signés n'ont pas été signés.

Conclusion a) : l'installation est n'est pas conforme aux prescriptions légales.
 Conclusion b) : l'installation est n'est pas conforme aux prescriptions légales } Prochaine visite : 20.08

L'installation électrique BT n'étant pas conforme, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. L'Organisme agréé qui a effectué l'inspection se représentera avant le : afin de vérifier l'élimination des infractions constatées.

N.B. : En cas de refus d'une seconde visite ou au cas où les infractions subsisteraient, une copie du Procès Verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276/2 à l'administration de l'Energie préposée à la Haute Surveillance des installations électriques domestiques.

L'agent visiteur (nom+signature)

Le client (nom + signature)

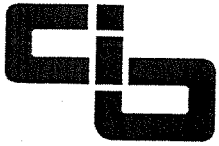
Pr. C.I.B.

[Signature] H. Polys

[Signature] Karolida B

N° 005045

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.



Bruxelles : 126 bte 12, Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles Tel.: 02/245.46.95 Fax.: 02/215.12.78
 Mons : Parc Initialis - 2, Av Descartes - 7000 Mons Tel.: 065/ 32.15.51 Fax.: 065/ 32.15.77
 Liège : 63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe Tel.: 04/234.17.00 Fax.: 04/234.17.80

Banque : 340-0298168-28 T.V.A. BE 406.671.312

- CONFIDENTIEL -

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

Rapport N°: 21103-07-09107 Personne(s) responsable(s) de l'exécution du travail
 Date du contrôle: 09-07-2003 Nom-Prénom: [REDACTED]
 Propriétaire nom-Prénom: [REDACTED] N° T.V.A / N° C. Ident.: [REDACTED]
 Adresse: [REDACTED] Adresse de l'installation: Rue Spiritay 88
4800 Vervins (Appart 2^e ETAGE)

Type de contrôle :

- A) Examen de conformité d'une installation électrique BT domestique avant mise sous tension, effectué sur base des prescriptions du RGIE Art.: 270.
- B) ~~Examen de contrôle d'une installation électrique BT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution - A.R. du 01.07.1992.~~

Type d'installation :

(Unité d'habitation) (Unité de travail domestique) (Parties communes) (Autres.....) Art. 86 ou 87
 Distributeur: Electricité Raccordement suivant cablage tableau: Tension: 1 N 400/230
 Alimentation tableau princ.: 4 X 10 mm². Protection raccordement: 40 A.
 Colonne d'alimentation: 4 X 25 mm². Interr-Sect. Général: 1 A.
 Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 9 R_i: 23 Ohm(s) R_{TCI}: 50 Méghom(s)

Différentiel	I _n en A	I _{cc} en KA	I _p en A	circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en KA	I _p en A	circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en KA	I _p en A	circuits protégés
A	63	3	0.3	6	40	3	0.03	3				
B												

Type de contrôle : A

Type de contrôle : B

Circuits	Protections	Sections	Installation	Circuits	Protections	Sections	Installation
1 II	DIN 25A	4	Nombre PC: II+T IV+T				Nombre PC: II+T IV+T
4 I	DIN 20A	2.5	Van de Remon				
3 II	DIN 16A	2.5	Nombre PL: -				Nombre PL: -
			Arrivées:				Arrivées:
			Type Chauffage: GAZ.				Type Chauffage:
			Divers: /				Divers: /

INFRACTIONS : (voir code au verso) Néant 16-05-08-03
H. S. T. 1014 Electricité
F. P. N. D. 11

Remarques : Salle de bain/douche : l'installation sanitaire n'est pas réalisée au jour du contrôle.

Liaisons équipotentielles principales/Secondaires : non visibles - existant sur déclaration du responsable du travail - installées - non connectées.

Le différentiel général était a été plombé les schémas ont été signés n'ont pas été signés.

Conclusion a) : l'installation est n'est pas conforme aux prescriptions légales

Conclusion b) : l'installation est n'est pas conforme aux prescriptions légales

Prochaine visite: 2008

L'installation électrique BT n'étant pas conforme, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. L'Organisme agréé qui a effectué l'inspection se représentera avant le afin de vérifier l'élimination des infractions constatées

N.B. : En cas de refus d'une seconde visite ou au cas où les infractions subsisteraient, une copie du Procès Verbal sera envoyée conformément à l'Art.276/2 à l'administration de l'Energie préposée à la Haute Surveillance des installations électriques domestiques.

L'agent visiteur (nom+signature)

Le client (nom + signature)

Pr. C.I.B.

[Signature] H. P. Luy

[Signature] Koudia



Bruxelles : 126 bte 12, Av. des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles Tel.: 02/245.46.95 Fax.: 02/215.12.78
Mons : Parc Initialis - 2, Av Descartes - 7000 Mons Tel.: 065/ 32.15.51 Fax.: 065/ 32.15.77
Liège : 63 - Rue Grand-Vinàve - 4101 Jemeppe Tel.: 04/234.17.00 Fax.: 04/234.17.80

Banque : 340-0298168-28 T.V.A. BE 406.671.312

- CONFIDENTIEL -

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

Form fields for Rapport N°, Date du contrôle, Propriétaire nom-Prénom, Adresse, Personne(s) responsable(s) de l'exécution du travail, Nom-Prénom, N° T.V.A./N° C. Ident., Adresse de l'installation

Type de contrôle :

- A) Examen de conformité d'une installation électrique BT domestique avant mise sous tension, effectué sur base des prescriptions du RGIE Art.: 270.
B) Examen de contrôle d'une installation électrique BT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution A.R. du 01.07.1992.

Type d'installation :

(Unité d'habitation) (Unité de travail domestique) (Parties communes) (Autres) Art.86 ou 87- Distributeur: Raccordement suivant câblage tableau: Tension: Alimentation tableau princ.: X mm². Protection raccordement: A. Colonne d'alimentation: X mm². Interr-Sect. Général: A. Nombre de tableaux: Nombre de circuits terminaux: R1= Ohm(s) RTOT= Méghom(s)

Table with 13 columns: Différentiel, In en A, Icc en KA, Ip en A, circuits protégés, In en A, Icc en KA, Ip en A, circuits protégés, In en A, Icc en KA, Ip en A, circuits protégés. Rows A and B.

Type de contrôle : A

Type de contrôle : B

Comparison table between Type de contrôle A and B with columns: Circuits, Protections, Sections, Installation, Circuits, Protections, Sections, Installation.

INFRACTIONS : (voir code au verso)

Remarques : Salle de bain/douche : l'installation sanitaire n'est pas réalisée au jour du contrôle. Liaisons équipotentielles principales/Secondaires : non visibles - existent sur déclaration du responsable du travail - installées - non connectées.

Le différentiel général était a été plombé les schémas ont été signés n'ont pas été signés. Conclusion a) : l'installation est n'est pas conforme aux prescriptions légales. Conclusion b) : l'installation est n'est pas conforme aux prescriptions légales. Prochaine visite :

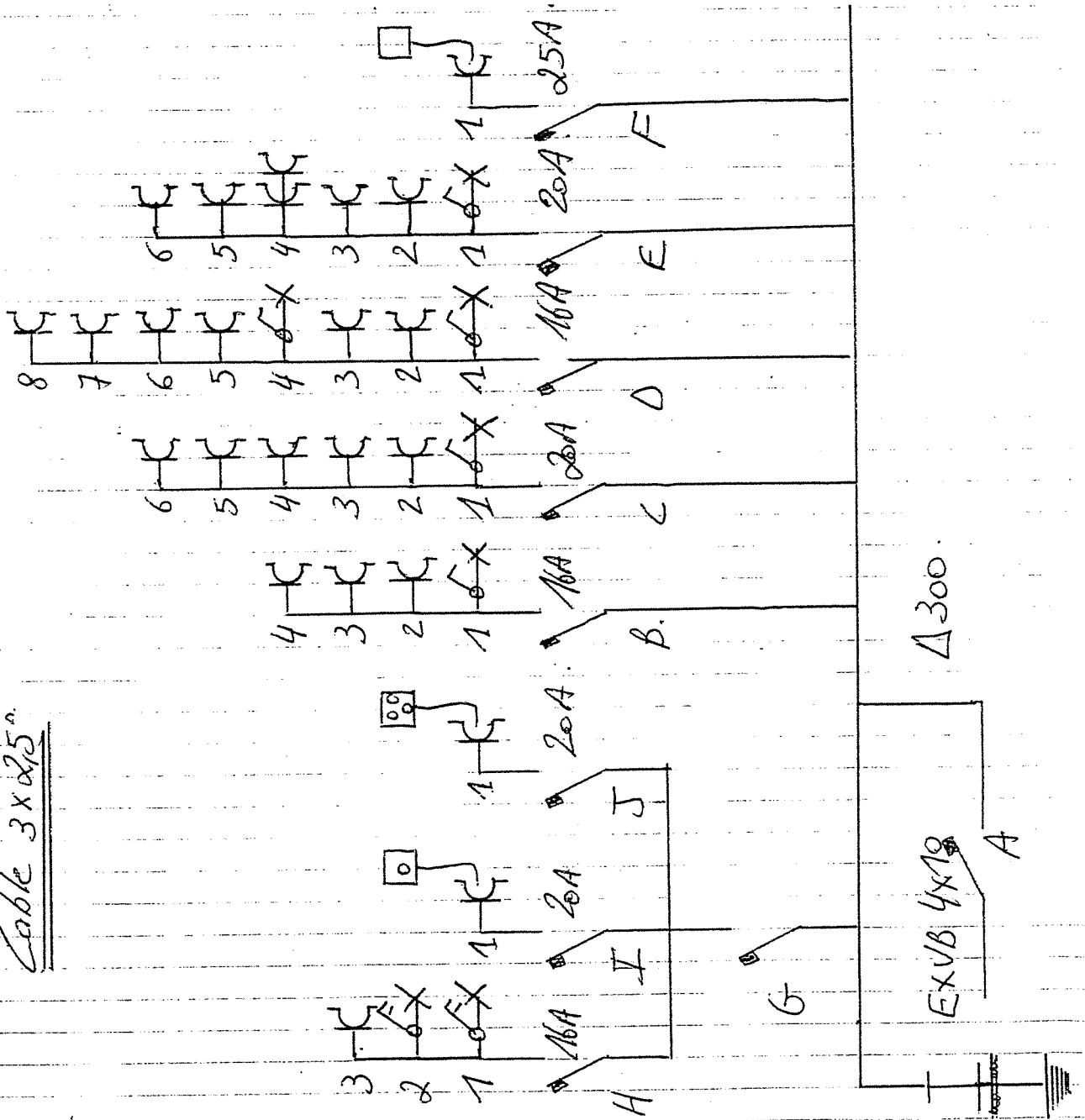
L'installation électrique BT n'étant pas conforme, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. L'Organisme agréé qui a effectué l'inspection se représentera avant le : afin de vérifier l'élimination des infractions constatées.

N.B. : En cas de refus d'une seconde visite ou au cas où les infractions subsisteraient, une copie du Procès Verbal sera envoyée conformément à l'Art.276/2 à l'administration de l'Energie préposée à la Haute Surveillance des installations électriques domestiques.

L'agent visiteur (nom+signature) Le client (nom + signature) Pr. C.I.B.

3eme Etage

Cable 3x25^o



Le delegue de
l'organisme reconnu

POUR C.I.B
POLYS MICHAEL
VU LE 05/07/2003

esobly

Le responsable de
l'execution du travail

3^{eme} Etage

